

Si vous ne visualisez pas correctement ce courriel, [cliquez ici](#)



Fédération du Territoire de Belfort pour la
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

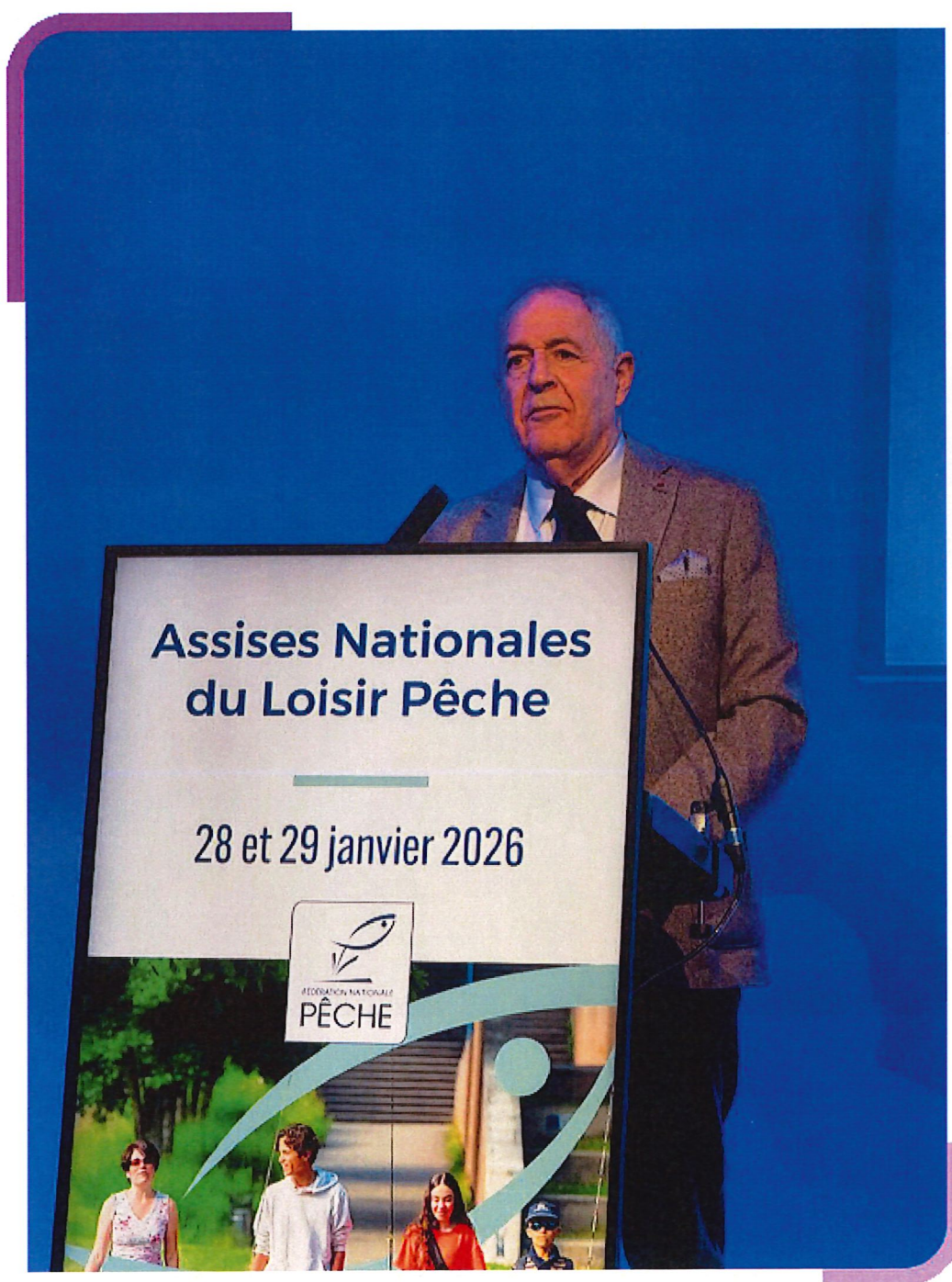
Lettre d'information

cartedepeche.fr

L'info pêche de *ma fédération*

Février 2026 - N°117

« Recruter, fidéliser, impliquer » : retour sur les Assises Nationales du Loisir Pêche 2026



📅 Les 28 et 29 janvier, élus, salariés et partenaires de notre réseau associatif se sont réunis à Paris pour les Assises Nationales du Loisir Pêche.

3 enjeux majeurs étaient au cœur des débats :

- 👤 Recruter de nouveaux pêcheurs et conquérir de nouveaux publics
- 👤 Fidéliser les pratiquants et consolider l'attrait du loisir
- 👤 Impliquer davantage les pêcheurs en (ré)insufflant le goût du bénévolat

Comme à son habitude, ce rendez-vous biennuel a permis de partager les actions de terrain en matière de développement, d'échanger sur des idées innovantes et de favoriser le lien entre nos structures associatives.

🏆 L'événement a également été l'occasion de célébrer l'équipe de France senior de pêche à la mouche, sacrée championne du monde en 2025

🌟 Deux journées de partage autour de l'avenir de notre passion commune. Un grand merci à l'ensemble des intervenants et participants qui ont contribué au succès de cette édition !

Quelques photos

🎉 15^e édition de Festivitas...



377

exposants

23700

visiteurs en 2026

15

édition

96

conférences et présentations

Le rideau tombe sur l'édition 2026 de **Festivitas Mulhouse**, et le bilan est sans appel : le public a une nouvelle fois répondu présent. Au cœur de l'effervescence du Parc des Expositions, le **stand des Fédérations de Pêche**, avec notamment celle du Territoire de Belfort (90), s'est imposé comme une étape incontournable pour les passionnés de nature et les curieux.

Une équipe soudée

La réussite de cet événement repose avant tout sur l'engagement humain. Le stand a rayonné grâce à l'étroite collaboration entre les **bénévoles des Fédérations** et ceux des **AAPPMA**. Ensemble, ils ont su transmettre leur passion et conseiller les visiteurs avec cette convivialité qui caractérise si bien notre communauté.

Immersion et sensations : le simulateur de pêche fait mouche

Le clou du spectacle ? Sans aucun doute le **simulateur de pêche** ! Véritable aimant à visiteurs, cette animation a permis aux petits comme aux grands de se mesurer à des poissons combattifs.

L'excellence du terroir : la gastronomie en direct

Le plaisir des yeux s'est prolongé dans l'assiette grâce à la présence exceptionnelle du cuisinier du restaurant « **La Truite d'Illhaeusern** » (Haut-Rhin). Sa démonstration culinaire a rencontré un **vif succès** : les visiteurs ont pu admirer la préparation en direct de mets raffinés mettant à l'honneur les produits de nos eaux. Entre les **quenelles de barbeau sauce homardine**, le **pavé de silure meunière sauce grenobloise** ou encore la traditionnelle **friture de gobies**, le public a été conquis par cette mise en valeur savoureuse du patrimoine halieutique.

Gloops, la star du salon !

L'ambiance est montée d'un cran avec la présence très remarquée de **Gloops**, la mascotte préférée des pêcheurs en herbe. Entre deux séances de photos et quelques tapes dans la main, Gloops a apporté une touche de magie et de bonne humeur, transformant le stand en un véritable lieu de fête pour les familles.

En résumé

Ce cru 2026 de Festivitas confirme que la pêche est un loisir dynamique, moderne et intergénérationnel. Un immense merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire briller les couleurs du Territoire de Belfort à Mulhouse.

À l'année prochaine pour de nouveaux défis !

Régulation du Grand Cormoran : Le point sur la situation dans le 90.



Sujet de débats passionnés entre défenseurs de la biodiversité aviaire et protecteurs des milieux aquatiques, la question de la régulation du Grand Cormoran connaît un nouveau tournant en 2026. Après plusieurs années de flou juridique et de suspensions, voici les dernières décisions qui encadrent la protection de nos cours d'eau et étangs dans le Territoire de Belfort.

Un nouveau cadre national (2025-2028)

Depuis l'année dernière, un nouvel arrêté ministériel fixe les règles du jeu pour la période **2025-2028**. Ce texte est crucial car il redéfinit les plafonds de prélèvements autorisés pour chaque

département.

Dans le Territoire de Belfort, les services de l'État s'appuient sur ce cadre pour délivrer des dérogations, avec une distinction majeure :

- **Sur les piscicultures** : Les tirs restent autorisés sous réserve de dérogations individuelles, afin de limiter les pertes économiques directes des exploitants d'étangs.
- **En eaux libres (rivières et canaux)** : C'est ici que le débat est le plus vif. Si les tirs avaient été largement suspendus, le Conseil d'État a récemment réouvert la porte à des quotas en eaux libres, à condition que les dégâts sur la vingtaine d'espèces de poissons protégées (comme le brochet, la truite fario...) soient scientifiquement prouvés.

Les chiffres pour le Territoire de Belfort

Pour la campagne en cours, le plafond annuel de prélèvements dans le département a été ajusté. Pour la période triennale débutée en 2025, le quota pour la protection des eaux libres dans le 90 a été validé par le Comité Départemental Cormorans ; il est fixé à **71 oiseaux par an sur trois ans**, ce qui correspond à 20% des oiseaux hivernant, comptabilisés par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

À noter : Ces tirs sont strictement encadrés. Ils ne peuvent être pratiqués que par des bénéficiaires d'une autorisation préfectorale et sont suspendus lors des périodes de comptage national en janvier.

Pourquoi cette régulation ?

Pour la Fédération de Pêche 90, l'enjeu n'est pas l'extermination de l'espèce, mais le **maintien d'un équilibre**. Un cormoran consomme en moyenne **350g à 500g de poisson par jour**. Sur des rivières fragiles ou des zones de frayères, une concentration trop importante d'oiseaux peut anéantir les efforts de repoissonnement et de restauration des milieux, surtout lors des périodes de gel sur les étangs.

Où en sommes- nous ?

Le 15 janvier 2026, la Fédération de Pêche a déposé un dossier de demande de régulation auprès du directeur adjoint de la DDT 90 ; à ce jour, nous sommes toujours en attente d'une réponse.

Nous ne lâcherons rien sur ce dossier !



Pollution de la Coeuvette : Un désastre écologique après l'incendie d'une ferme à Coeuve

L'incendie survenu à Coeuve (Suisse) en juillet dernier a eu des conséquences dramatiques en Suisse, mais également en France. Les eaux d'extinction du sinistre, qui ont fait déborder la fosse à lisier et engendrer un dysfonctionnement de la station d'épuration de Lugnez (Suisse), ont transité par les réseaux pour polluer gravement la Coeuvette,

entraînant une catastrophe écologique majeure. Ce qu'il faut savoir de notre côté de la frontière : Hécatombe piscicole, en amont, 95 % de la faune a été décimée. Cette pollution "éclair" a traversé la frontière, causant une mortalité massive de poissons et l'ensemble des larves aquatiques en France (truites, chabots et vairons). Un sinistre foudroyant : La vitesse de décomposition des poissons retrouvés chez nous témoigne de la toxicité immédiate des rejets, contre lesquels les infrastructures locales ne pouvaient rien. Action commune : L'Office de l'environnement (Suisse) a confirmé une collaboration étroite avec les autorités françaises pour établir un bilan complet des pertes et renforcer la sécurité environnementale transfrontalière.



AAPPMA

Dans nos AAPPMA...

Dans cette rubrique, retrouvez la suite des Assemblées Générales de nos AAPPMA, ainsi que les manifestations qui se sont déroulées dernièrement. Cliquez ICI.



AGENDA

Manifestations à venir...

Sortez vos agendas et notez les dates des manifestations à venir pour ne rien oublier... Cliquez ICI.

Fédération du Territoire de Belfort pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique

3 bis, Rue d'Alsace 90150 FOUSSEMAGNE
Tél. : 03.84.23.39.49

 <https://www.fede-peche90.fr>
 www.cartedepeche.fr

[Voir les mentions légales.](#) Pour vous retirer de cette liste d'envoi, [Suivez ce lien.](#)

